



Les services de l'État en Seine-Saint-Denis

Assises nationales de la mobilité

Mise à jour le 20/10/2017

Participez aux Assises de la mobilité en Seine-Saint-Denis le lundi 30 octobre 2017 de 19 h à 21h30 à BOBIGNY (préfecture).

Assises de la mobilité en Seine-Saint-Denis

Dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, lancées le 19 septembre dernier par le Premier ministre et la ministre des Transports, Pierre-André Durand, préfet de la Seine-Saint-Denis, organise le deuxième Atelier territorial citoyen de la mobilité parmi les 8 qui se tiendront en Île-de-France.



L'événement se déroulera à la préfecture de la Seine-Saint-Denis (Bobigny) le lundi 30 octobre prochain de 19h à 21h30.

Les Assises nationales de la mobilité visent à identifier les besoins et les attentes prioritaires des citoyens sur le thème du transport dans la vie quotidienne.

Pour cela, les usagers sont conviés à participer soit en se déplaçant lors d'un atelier territorial soit en participant à la grande consultation web. Elles doivent très concrètement préparer la loi d'orientation sur les mobilités qui sera débattue au Parlement au premier semestre 2018.

Thèmes retenus en Seine-Saint-Denis

L'Atelier citoyen de la Seine-Saint-Denis portera sur deux thèmes essentiels pour le territoire : des mobilités plus sûres et des mobilités plus solidaires. Il s'organisera de la manière suivante :

- Ouverture de l'Atelier par le préfet de département ;
- Présentation par des experts locaux des principaux enjeux en matière de mobilité en Seine-Saint-Denis ;
- Échanges entre participants, par groupe de huit à dix personnes, pour réfléchir à des pistes d'amélioration, des priorités, des préconisations et des innovations sur les thèmes de l'Atelier ;
- Restitution et partage des pistes de travail identifiées, lors d'un temps d'échange final.

Les résultats de cette concertation feront l'objet d'une synthèse et de propositions précises qui seront ensuite mises en débat auprès des autorités organisatrices de transport, et des collectivités locales.

Inscription

L'inscription à cet atelier est ouverte à tous dans la limite des places disponibles. Elle se fait uniquement par courriel à l'adresse suivante : pref-ateliernobilite93@seine-saint-denis.gouv.fr (merci de préciser dans votre message vos nom, prénom, commune de résidence et situation professionnelle).




En savoir plus : www.assisesdelamobilite.gouv.fr

Cliquez 2 fois sur l'image pour l'agrandir.



Partager   

Documents associés :

-  > [Discours de M. Edouard PHILIPPE, Premier ministre - Ouverture des Assises de la mobilité - 19 septembre 2017 - format : PDF - 0,35 Mb - 25/09/2017](#)
-  > [CP - 8 ateliers territoriaux Assises nationales de la mobilité - format : PDF - 0,39 Mb - 11/10/2017](#)
-  > [CP - Assises de la mobilité - format : PDF - 0,16 Mb - 17/10/2017](#)